



Assurance pret bancaire resilee

Par nissans, le 17/02/2009 à 11:17

monmari a passer devant expert et nous venons de recevoir courrier ou stipule que le contrat est resilier qu il faut trouver assurance de remplacement mon mari vient de passer invalidite 2 e cate et nous ne pouvons payer les traites du pret l expert nous a demande si nous avons rempli questionnaire de sante ce qui n a pas etait le cas peuvent t il arreter d indemniser et resilier contrat que doit t on faire je suis deja a decouvert de 700 euros a cause des traites merci